



HAL
open science

Au commencement se trouve parfois le verbe : l'inversion du sujet nominal et du verbe en français

Audrey Roig

► To cite this version:

Audrey Roig. Au commencement se trouve parfois le verbe : l'inversion du sujet nominal et du verbe en français. Le verbe en friche, 20, PIE Peter Lang, 2014, 978-2-87574-117-2. halshs-01081815

HAL Id: halshs-01081815

<https://shs.hal.science/halshs-01081815>

Submitted on 25 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Au commencement se trouve parfois le verbe : l'inversion du sujet nominal et du verbe en français

Audrey ROIG

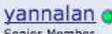
*Aspirante du Fonds de la Recherche Scientifique – FNRS
Université libre de Bruxelles*

L'inversion du sujet nominal et du verbe, en français contemporain, paraît constituer un point de grammaire banal. La faible didactisation du procédé syntaxique en français langue étrangère (FLE) en dehors des situations d'interrogation invite cependant certains locuteurs allophones à interroger les usagers natifs, ainsi que l'illustre ce message posté sur le forum *Wordreference.com*.

20/01/2008, 14h28	#1
Martindehk ◦ Member	Date d'inscription : juillet 2006 Localisation: Hong Kong Langue maternelle: Chinese (Cantonese) Messages: 53
Bonjour tout le monde!	
Quand on inverse le sujet et le verbe (question excepté)?	
Merci d'avance.	
Répondre avec citation	

(<http://forum.wordreference.com/showthread.php?t=797797&langid=6>)

Comme le donnent à voir les deux postes qui suivent, les réponses apportées à cette question restent généralement vagues et ne permettent certainement pas l'appropriation de règles fixement établies par l'allophone.

20th January 2008, 02:46 PM		#2
 yannalan Senior Member		Join Date: Oct 2007 Native language: france, french, breton Posts: 1,313
Re: Inversion (Sujet - verbe)		
Assez rarement, c'est une expression littéraire, poétique, ou une expression toute faite --Vienne le temps, sonne l'heure.. --Vive la France		
		
20th January 2008, 04:27 PM		#3
 Piotr Ivanovitch Senior Member		Join Date: Aug 2007 Location: France Sud Native language: France Posts: 996
Re: Inversion (Sujet - verbe)		
En fait, l'inversion du sujet est une pratique littéraire, mais aussi grammaticale : il est des adverbes derrière lesquels l'inversion est obligatoire, d'autres où elle est facultative. Certains auteurs y recourent volontiers (Proust, Mauriac ...) et d'autres non. On en rencontre des exemples dans le langage courant (formules figées).		

(*ibid.*)

Tantôt obligatoire, tantôt facultative, – mais quand ? – l'inversion reste une pratique aux contours sibyllins, aux conditions de réalisation obscures. C'est pourquoi le locuteur FLE conclut d'ailleurs à la suite de ces deux réponses par cette question : « Donc, est-ce qu'il y a des "règles" d'inversion du sujet ? » (*ibid.*).

En français langue maternelle (FLM), le constat est identique. Les textes distribués aux élèves, dans le cadre des cours de littérature par exemple, regorgent d'inversions nominales en tout genre, non limitées aux situations d'interrogations (totales ou partielles) et sur lesquelles le discours enseigné ne s'attarde que rarement : l'observation des cas d'inversion différents de l'interrogation serait, dans le meilleur des cas, reportée aux classes de l'enseignement du secondaire supérieur, lors des épreuves de commentaires de textes notamment.

Pourtant, l'inversion du verbe et du sujet nominal est une pratique relativement courante en français. Elle est rencontrée dans la littérature, dans les textes en vers

- (1) Sous le pont Mirabeau coule la Seine
 [...] Vienne la nuit sonne l'heure (G. Apollinaire, « Le pont Mirabeau », *Alcools*)
- (2) Sur l'onde calme et noire où dorment les étoiles
 La blanche Ophélie flotte comme un grand lys (A. Rimbaud, « *Ophélie* », *Poésies*)

ou en prose,

- (3) C'est ainsi que changent, pour qui devient solitaire, toutes les distances, toutes les mesures ; (...) (R. M. Rilke, *Lettres à un jeune poète*)
- (4) Mais à peine avait-il fait dix pas dans cette direction que la lumière disparut, soit qu'elle fût cachée par une haie, soit que les paysans, fatigués d'attendre, eussent fermé leurs volets. (A. Fournier, *Le Grand Meaulnes*)
- (5) Un après-midi enfin, apparut Madame Blèze. (P. Labro, *Le petit garçon*)

dans le titre d'ouvrages ou d'articles,

- (6) Tels, tels étaient nos plaisirs et autres essais (G. Orwell)
- (7) Grandes sont les nuits (V. Braziunas)
- (8) Sous mon arbre, volait un esthète (D. Van Raemdonck)

dans la presse,

- (9) Enfin, il [= l'employeur] pourra également récupérer immédiatement les dommages et intérêts que lui doit le travailleur en réparation d'un préjudice que celui-ci a causé par sa faute. (*Le Soir*, « Retenues sur rémunération », 18 janvier 1992)
- (10) « Avant toute chose, explique Vincent Laborderie, je tiens à préciser que je n'estime pas que l'idée d'une séparation de la Belgique soit 'farfelue'. » (*LaLibre.be*, « La scission, farfelue ou non ? », 9 juillet 2012)
- (11) Ce qu'a dit Mohamed Merah aux négociateurs (*LeMonde.fr*, « Ce qu'a dit Mohamed Merah aux négociateurs », 9 juillet 2012)

dans la publicité,



ou encore sur les réseaux sociaux, les forums de discussion, etc.

- (12) Puisse cette année 2012 être celle du changement. (Facebook)
- (13) En effet sur le palier se trouve une porte condamnée derrière laquelle est placée le miroir de ma salle de bains. Voilà j'aimerais couper mon appart de manière à en refaire deux. (Forum de discussion, <http://forum-juridique.net-iris.fr/immobilier/96855-a.html>, consulté le 9 juillet 2012)

Les supports pédagogiques FLM eux-mêmes, qui rassemblent et présentent donc à la lecture ces extraits de textes, font l'impasse sur ce phénomène syntaxique alors qu'ils glosent d'autres particularités. Cette absence de commentaires procède sans doute de l'apparente limpidité sémantique – que les élèves, cependant, ne perçoivent pas toujours – ou du fait que ces recueils de textes ne sont généralement pas destinés à l'autoformation mais à l'enseignement par un tiers, le professeur. Dans cette contribution, nous montrerons que l'une des raisons pour lesquelles les inversions nominales autres qu'interrogatives ne sont pas discutées en classe concerne l'absence de réponse, simplement, dans les grammaires d'usage ou de référence contemporaines. Bien souvent, en conséquence, les enseignants se contentent de paraphraser le passage inversé, en rétablissant par exemple l'ordre des mots pour correspondre à la syntaxe des phrases canoniques (S-V-C), dissimulant par cet acte un effet logico-sémantique particulier propre à ces tours. Les séquences SV et VS, en effet, ne recouvrent pas les mêmes analyses syntaxiques et partant, sémantiques, logiques et informationnelles : les deux structures ne sauraient en effet se confondre en matière de topicalisation, ou plutôt en termes d'éléments saturant les zones thématique et rhématique.

Ainsi, dans cette contribution, nous partirons de l'observation de la voie empruntée par quelques auteurs dans des manuels scolaires – d'abord en FLE, ensuite en FLM – afin de montrer l'ampleur de la problématique. Nous poursuivrons alors par l'analyse critique du discours de quelques grammaires d'usage et de référence. Nous entendons par cette étude montrer le caractère parfois peu satisfaisant des règles qui parodent dans les pages de ces grammaires, puisque le traitement de ce point grammatical consiste finalement souvent en une liste de règles qui ne couvrent pas tous les cas d'inversions. Nous en viendrons ensuite à une étude proprement linguistique du procédé syntaxique, moyennant une délimitation du champ d'investigation eu égard à la multitude d'études sur le sujet. Ce faisant, nous tenterons de mettre en lumière les effets logico-sémantiques résultant des processus de thématisation et de rhématisation. Nous montrerons que sous le phénomène de l'inversion sied en effet une structure logique d'apport d'informations, de propos à commentaire, différente et non assimilable à la structure prototypique (S-V). Or, l'inversion n'est pas présentée sous

cette forme dans les classes du secondaire (système d'enseignement belge), même celles de niveaux plus élevés. Il nous paraît pourtant important de didactiser cet aspect de l'inversion, qui confère à ce fait de langue tout son sens. Partant de cette observation, nous terminerons par une série de questions relatives à la didactisation de ce point de grammaire : faut-il enseigner l'inversion du sujet nominal et du verbe ? Dans l'affirmative, à quel public proposer l'étude de ce point de grammaire, à quel(s) niveau(x) l'enseigner et de quelle manière ? C'est par une ébauche de réponse à ces interrogations que nous achèverons cette contribution.

1. Analyse de quelques supports pédagogiques

En FLE, l'observation des méthodes de français *Alors ?* (1, 2, 3), *Alter Ego* (1, 2, 3, 4), *Ici* (1, 2), *Rond Point* (1, 2, 3) et *Tout va bien !* (1, 2, 3, 4) donne à voir la faible didactisation de l'inversion, tous niveaux confondus (du A1 au C2). Aucun des supports didactiques ne consacre de séquence à l'inversion ; le procédé syntaxique n'est rencontré que par le biais des différents types de questions et des registres de langues qui leurs sont associés – exception faite pour *Alter Ego* qui ne lie pas le sujet des formes d'interrogation à celui du registre de langue. Aussi, si les méthodes FLE étudient le discours rapporté au fil de plusieurs séquences, seule *Alter Ego* mêle les thématiques de l'inversion du SV et du discours indirect, sans y octroyer cependant davantage de place qu'un exercice structural. Le phénomène syntaxique est d'ailleurs absent du mémento grammatical en fin d'ouvrage.

Au niveau des grammaires FLE, le constat va dans le même sens. Si la *Grammaire en dialogues* n'aborde que l'inversion interrogative, la *Grammaire progressive du français* y ajoute le traitement des mots interrogatifs tandis que la *Grammaire 2000*, spécialisée pour le public néerlandophone, y présente également les « propositions incises » (2009 : 227). Il n'y a finalement que la *Grammaire pratique* qui, bâtie sur le modèle d'un lexique, présente une entrée « Inversion » (1992 : 126) qui associe au phénomène syntaxique un effet rhétorique et lui confère en cela un peu de sens : « L'inversion du sujet », écrivent Ancourt & Denuite, permet la mise en évidence d'un élément en tête de phrase : un verbe, un attribut, une épithète détachée, un complément circonstanciel de lieu, un adverbe, ... » (*ibid.*). L'entrée « Sujet » fait par ailleurs état d'une série de situations où l'ordre VS est autorisé, sans que n'y soit cependant précisé le caractère obligatoire ou facultatif de l'inversion suivant les cas (*ibid.* : 192). À cette énumération succède alors ce bref paragraphe, qui vise à distinguer les notions de sujet et de

thème de la phrase qui se recourent parfois, mais jamais dans le cas de l'inversion.

Le sujet n'est pas toujours le même que le thème (ce dont on parle, l'information connue, accompagnée du rhème ou propos, qui est l'information nouvelle ajoutée au thème).

Autour de la salle étaient rangées de longues tables.

(le sujet grammatical est *de longues tables*, le thème est *autour de la salle*)
(Ancourt & Denuite, *Grammaire pratique*, 1992 : 192)

Les supports *Français : méthodes et techniques*, *Français 5^e*, *Grammaire du français 3^e* et *Texto 3^e*, en FLM, ne mènent pas vraiment à d'autres conclusions. Très peu didactisée, l'inversion du verbe et du sujet nominal s'y trouve moins présentée encore que dans les méthodes FLE. À l'exception de *Texto 3^e* qui ne le mentionne sous aucune forme, les auteurs des méthodes signalent néanmoins tous le phénomène syntaxique – ils se contentent généralement de le mentionner sans l'expliquer –, soit au chapitre du discours indirect (*Grammaire 3^e*), soit dans le lexique en fin d'ouvrage (*Français : méthodes et techniques*). Des quatre manuels, il n'y a finalement que *Français 5^e* qui renseigne – de façon sommaire – l'étudiant sur la fonction rhétorique de l'inversion en français et son caractère tantôt obligatoire, tantôt facultatif :

Le sujet est en général placé avant le verbe. Il peut être placé après le verbe (sujet inversé) :

- de façon obligatoire dans les phrases interrogatives et les propositions incises ;

Ex. : *Où allez-vous ? demanda-t-il.*

- de façon facultative pour produire un effet (mise en valeur de l'information donnée par le sujet).

Ex. : *C'était le temps où s'achève la douce saison d'été.*

(*Français 5^e*, 2006 : 350)

Contrairement à la *Grammaire pratique*, les auteurs de ces supports ne mettent pas davantage le procédé de l'inversion en relation avec la notion de thème, à l'instar des autres grammaires FLE. À l'inverse de celles-ci cependant, le thème, parfois aussi appelé propos, semble être une notion clé vu la place qui lui est réservée dans les textes ; cela, sans doute en raison de sa qualité de porte d'entrée pour l'étude de la progression thématique. Le recours à la plupart de ces manuels ne renseigne ainsi nullement l'étudiant FLM sur le rôle de l'inversion du sujet et du verbe dans sa langue, sinon *Français 5^e* mais qui, en mentionnant l'effet d'emphase lié à l'inversion facultative, oublie de le motiver, c'est-à-dire de lui donner du sens.

2. Observation de quelques discours grammaticaux de référence

Du côté des grammaires normatives et descriptives, l'inversion VS est souvent présentée sous la forme d'une liste de cas plus ou moins organisée (*i.e.* Chevalier *et al.* 1990, Gobbe & Tordo 1999, Riegel *et al.* 2004, Elu 2008). Ainsi, Chevalier *et alii* par exemple, dans leur *Grammaire du français contemporain*, traitent l'inversion en trois points principaux définis par les modalités : en phrase affirmative (incises, après un adverbe initial, lorsque le « verbe assure la liaison avec la phrase précédente » (1990 : 68) comme c'est le cas avec les verbes *venir, suivre, rester, etc.*), en phrase interrogative et en phrase exclamative.

De façon constante, toutefois, ces listes ne sont pas exhaustives comme en témoigne l'emploi de l'adjectif certains dans la phrase « certains adverbies de modalité en tête de phrase » (Riegel *et al.* 2004 : 138). Elles ne sont pas toujours claires non plus ou, du moins, objectives (*cf.* « la tendance générale à postposer au verbe les sujets volumineux » (*ibid.* : 139)), ni même vraiment bien organisées si l'on observe la double indexation d'un cas comme (14), justifié par la « volonté de rapprocher de son antécédent un complément anaphorique » (*ibid.*), alors qu'est énoncée précédemment une autre règle qui fait état d'une inversion lorsque « sont détachés en tête de phrase, un adverbe de temps ou de lieu (*alors, bientôt, ensuite, enfin, parfois, ici, là, dehors, dedans, ailleurs*), un groupe complément circonstanciel, un complément d'objet indirect (surtout s'il est locatif), ou un adjectif attribut » (*ibid.* : 138-139).

(14) Telle était la situation (Riegel *et al.* 2004 : 139)

À la différence des autres ouvrages, la grammaire de Chevalier *et alii* se particularise néanmoins par le rattachement du phénomène syntaxique de l'inversion à un pan de l'histoire. Perçu comme une « reliqu[e] de l'état ancien » (1990 : 67) (*cf.* Prévost 2001), l'ordre VS serait le « grand fait qui domine la construction médiévale (Foulet) » (*ibid.* : 66). De fréquence d'emploi décroissante depuis lors, l'inversion n'appartiendrait plus aujourd'hui qu'au registre soutenu, achèvent-ils.

Les grammaires d'Elu et de Riegel *et alii* se particularisent également en ce qu'elles recensent trois formes d'inversion : nominale (15), pronominale (16) et complexe (17).

(15) Ici commençait le domaine des enfants (Aragon, *in* Elu 2008 : 162)

(16) N'est-ce pas là une écriture de femme ? se disait-il (Stendhal, *in ibid.*)

(17) Charles est-il rentré ? (Gide, *in ibid.*)

Eluerd pousse plus loin la réflexion par la mise en relation du couple VS avec la notion de thématization d'un élément cadratif. « D'une manière générale », écrit-il, « toute thématization [...] d'un circonstant permet la postposition du sujet pour des raisons stylistiques » (2008 : 163). Partant, l'auteur renvoie aux notions phrastiques de thème et de prédicat. Il définit le thème comme étant « ce dont on va parler » (2008 : 6) et le prédicat, également nommé propos, comme « ce qu'on dit à propos du thème » (*ibid.*). Ainsi, l'énoncé *Le parquet craque* comprend un thème (*le parquet*) et un prédicat (*craque*). La notion de thème est néanmoins ambiguë chez Eluerd, parce que, si elle est une composante de la phrase, elle est également une composante textuelle. Le *thème* s'oppose alors au *rhème* sur la base du critère du notoire : le thème définit ce qui est « déjà connu » (*ibid.*) contre le rhème qui correspond à « ce qui est nouveau » (*ibid.*). L'inversion par thématization d'un élément telle que décrite par Eluerd se voit contredite cependant par le discours de Riegel *et alii*, dans lequel une distinction nette est opérée entre l'inversion du sujet et l'opération de thématization.

Riegel *et alii* mettent en effet l'accent sur une double façon de modifier l'ordre canonique GN-GV. La première correspond « à des opérations de topicalisation et de thématization réalisés [*sic*] par différentes espèces de phrases emphatiques [...] : *Il ira loin, ce petit – C'est Jean qui prononcera le discours – Ce qui me plaît, c'est sa franchise* » (2004 : 134). L'autre constitue « l'une des trois formes de ce qu'il est convenu d'appeler l'inversion du sujet » (*ibid.*). L'exploration du champ de l'inversion du sujet les conduit à écrire que :

Si elle s'effectue toujours dans des cadres syntaxiques bien déterminés, l'inversion du sujet n'en correspond pas moins à deux fonctionnements radicalement différents. Tantôt il s'agit d'un *conditionnement syntaxique* significatif qui affecte directement le statut grammatical et l'interprétation de la phrase (identification d'un type de phrase, marque de subordination). Tantôt, l'inversion apparaît comme le terme marqué d'une *variante stylistique* qui est exploitée à diverses fins communicatives. (Riegel *et al.* 2004 : 134)

Résultant tantôt d'un « conditionnement syntaxique » (*ibid.*), apparaissant tantôt comme le marquage consécutif à un effet stylistique affiché, l'inversion connaît donc deux statuts informationnels sur lesquels se veulent insistants les auteurs.

3. Études linguistique du phénomène de l'inversion nominale en français

L'abondance et la pluralité des discours scientifiques sur le sujet de l'inversion nominale en français invitent à cerner davantage encore la problématique. Ainsi, nous ne traiterons ci-dessous que les inversions du sujet grammatical ; nous ne nous attarderons pas en conséquence sur les énoncés du type (18), avec reprise pronominale (c'est-à-dire à inversion complexe), ou (19), soit les structures *Il + V + S* étudiées notamment par Tasmowski & Willems (1987) avec postposition du sujet sémantique¹.

(18) Quand Pierre vient-il ?

(19) Il arrive un homme.

Seules les constructions avec postposition du sujet grammatical nominal² seront donc développées *infra*, et cela, peu importe les modalités d'énonciation dans lesquelles baignent ces énoncés. Puisqu'elle regarde la manière dont un énonciateur assume son énoncé, la modalité ne saurait en effet influencer directement la structure de la phrase. En témoignent les exemples (20) à (22), où le même énoncé est associé à trois modalités différentes – assertive, interrogative, injonctive – sans que la syntaxe ne soit atteinte.

(20) Pierre vient.

(21) Pierre vient ?

(22) Pierre vient !

De même, seront prises ici en considération les inversions tant dans les phrases (uniques ou matrices) que dans les sous-phrases. Nous postulons en effet que la même explication du phénomène vaut pour tous les niveaux d'intégration phrastique comme pour l'ensemble des modes de liaison de prédications lorsqu'il s'agit d'une inversion du sujet grammatical de nature nominale.

Cette dernière hypothèse invite à enquêter sur l'apparition d'un dénominateur commun à toutes ces structures. La réalisation du sujet à la droite du verbe procéderait, selon Lahousse, de la présence à la gauche du verbe d'un élément déclencheur (représenté par X). Ainsi, « c'est la présence d'un constituant topicalisé qui explique l'inversion »,

¹ Pour les différentes natures du sujet, se reporter notamment à Wilmet (2003).

² Par conséquent, nous n'entendons pas traiter présentement les structures conditionnelles non marquées du type *Viendrait-il que je n'en serais pas surprise* ou les subordinations inverses du genre *À peine était-il entré qu'il se mit à manger*.

affirme-t-elle (2003 : 117). Toute inversion nominale traduirait donc l'équation syntaxique « Déclencheur (X / \emptyset) + V + S ».

Au contraire de la structure canonique SV, l'expression VS ne serait pas sans conséquence sur la fonction sémantique du verbe, précise Muller (2007). Dans ce tour, le verbe acquerrait une fonction de « relateur » (Fuchs 2006c : 20) : il devient informationnellement « copule » et sert de « liant » entre le déclencheur et le sujet (Muller 2007). Si l'association SV donne généralement lieu à un sens actualisé, ouvre sur une situation dynamique commandée par un aspect sécant ou global du verbe (processus atélique), le tour VS confère plus volontiers un sens habituel à l'énoncé ou, plus particulièrement, au procès, tandis que l'idée d'une situation statique est renforcée par l'aspect souvent sécant du verbe, explique Fuchs (2006b, 2006c) puis Muller (2007) en comparant les exemples (23) et (24) repris à Cornish (2001).

(23) Dans ce bureau *travaillent* quatre personnes. (sens habituel) (Cornish 2001, *in* Muller 2007)

(24) Dans ce bureau, quatre personnes *travaillent*. (sens actualisé) (*ibid.*)

Fuchs remarque en effet qu'une opération de désémantisation lexicale du verbe semble s'opérer dans les constructions inversées. Dans le tour XVS, le verbe deviendrait fortement lié au X, qui « est un complément essentiel régi par V » (Fuchs 2006a). Il « s'agit [d'ailleurs] presque toujours de V au sémantisme "faible", congruent avec celui de X » (*ibid.*), à savoir des verbes copules, d'existence, de localisation ou de déplacement. En réalité, l'idée n'est pas vraiment récente ; Ullmann en faisait déjà état en 1952, mettant en évidence, parallèlement, le rôle de cadre sémantico-référentiel de l'élément déclencheur³ (*cf.* aussi Prévost 2003).

Ullmann (p. 172) qualifiait l'inversion du sujet nominal de « *procédé impressionniste* » : X constituant une sorte de « fond de tableau » thématique sur lequel vient s'inscrire V — un état ou l'image arrêtée du surgissement d'un phénomène —, puis seulement est énoncé le S support du prédicat — d'où des effets de suspense, d'insistance ou de nouveauté sur cet élément rhématique. (Fuchs 2006b)

Outre sa faculté d'affaiblir le sens du verbe, le déclencheur interroge par sa nature, sa fonction ou encore la raison pour laquelle il est antéposé dans l'énoncé. Comme l'écrit Lahousse (2003), il s'agirait toujours d'un constituant topicalisé, prenant la forme d'un adjectif de

³ On trouve un écho de cette pensée chez Spang-Hanssen (1971 : 70) et, plus tard, chez Muller (2002) qui met en évidence la *hiérarchie informative* évidente qui ressort des tours XVS : en effet, « le sujet », écrit-il, y « est plus important en termes de mise en relief que le complément prépositionnel » (Muller 2002 : 127).

fonction attribut (25), d'un GPrép circonstant (26), d'un mot interrogatif⁴ (27), d'un connecteur sous-phrastique tel qu'un pronom relatif (28) mais pas seulement (29), ou encore d'un adverbe (30-31). Comme le souligne l'auteure elle-même, force est de constater néanmoins que tous les adverbes ne conviennent pas à l'inversion nominale. Si les locatifs (*ici, là, de-là, derrière, un peu plus loin, etc.*) ou les temporels aspectuels (*alors, déjà, soudain, etc.*) engendrent facilement une inversion, les adverbes modaux (*peut-être, sans doute, probablement, malheureusement, etc.*), verbaux (*fort, presque, etc.*) ou de manière orientés vers le sujet (*bruyamment, prudemment, etc.*) n'en génèrent pas (2003 : 119).

- (25) *Grandes* sont les ressources de Monsieur l'inspecteur (J. Houssaye, *Professeurs et élèves : les bons et les mauvais*, 2001, p. 55)
- (26) *Sur la plage* se trouve le marabout de Sidi Rbat, dont le nom traduit l'ancienne présence d'un couvent fortifié (ribat). (S. Loizillon, *Maroc*, 2008, p. 90)
- (27) Ah ? Et *comment* marche ce système ? (P. R. Espinosa, *Tropiques barbares*, 2012, p. 88)
- (28) Penché sur les toits en terrasses des vieilles demeures, le visiteur laisse couler le temps à contempler l'animation des ruelles étroites encombrées d'ânes chargés de bétel et de charrettes à bras et à suivre l'agitation du petit port *d'où* monte le désordre des grincements des mâts des dhows, ces boutres aux voiles blanches triangulaires. (P. Cappelaere, *Kenya: Safaris, ethnies et politique*, 2004, p. 112)
- (29) Commence pas Yoga. Je vais chanter comme hier. Ça va te chauffer. « *Quand* vient la fin de l'été, il faut ranger les bateaux. ». (N. Duflos, *Sur le sable ensoleillé*, 2008, p. 19)
- (30) *Ici* coule une véritable rivière qui, aux grandes pluies, noie complètement les prairies. (A. Le Braz, *Iles bretonnes : Belle-Île et Sein*, 2005, p. 77)
- (31) *Alors* entrent les monstres sur la scène intérieure de l'anachorète. (R. Michel, *La peinture comme crime*, 2001, p. 161)

⁴ D'après Kleiber (1986) et Korzen (1990, 1996), cités par Lahousse (2003), tous les mots interrogatifs ne toléreraient pas l'inversion nominale. Ainsi, *quand* et *pourquoi* par exemple, à l'inverse de *que, à quelle heure, où, etc.*, ne supporteraient pas d'être directement suivis du verbe (i.e. **Quand vient Pierre chercher Thomas ? *Pourquoi vient Pierre chercher Thomas ?*). Des exemples attestés témoignent toutefois du contraire : *Pourquoi s'est arrêté (temporairement) Negative Rds au profit de Dissidence ?* (internet) ; *Quand arrive le retour de couche après l'accouchement ?* (internet). Ces énoncés donnent à voir que la clause de restriction porte davantage sur la présence d'un complément du verbe que sur le mot interrogatif lui-même.

La topicalisation seule d'un adverbe ne suffit donc pas à déclencher une inversion nominale (Lahousse 2003 : 110). Par ailleurs, en l'état, la thèse du déclencheur topical se montre peu satisfaisante en ce qu'elle ne prend pas en considération les énoncés avec une position initiale vide tels que *Entre Pierre*, et qu'elle n'explique pas la raison pour laquelle toute structure avec un constituant topicalisé comme la dislocation gauche par exemple, n'autorise pas l'inversion VS (**La rue, la peuplait la foule*) (*ibid.*). La notion plus particulière de *topique scénique* (Fournier 1997, Lahousse 2003), par opposition au *topique contrastif*⁵ (Chafe 1976), remédie à cette lacune et permet de discriminer les adverbes qui engendrent une inversion nominale de ceux qui n'acceptent que le tour SV. N'occasionneraient ainsi une inversion que les adverbes ou, plus largement, les syntagmes qui participent « à la localisation spatiale, temporelle ou abstraite (incluant l'addition, la succession, la correspondance, l'origine et la cause) où l'événement dénoté par le verbe a lieu » (*ibid.* : 123). Volontairement large, cette définition du topique scénique justifie pourquoi une inversion est permise en (32) et (33) alors qu'elle est proscrite en (34).

(32) *Au père* succéda le fils (Lahousse 2003)

(33) *À la soumission aux usagers ménagers* s'ajoutait la dépendance pécuniaire. (*ibid.*)

(34) **À Jean* pensait Marie.

Elle éclaire, de même, l'existence d'énoncés à déclencheur zéro (\emptyset). Dans ce cas, affirme Lahousse (*ibid.*), la localisation procède soit d'un adverbe ou d'un GPrép postposé (35), soit du sens du verbe (36), soit encore de celui du sujet (37). Il se peut également que l'énoncé prenne pour cadre la phrase précédente dans la continuité de laquelle il s'inscrit (38). Les références spatio-temporelles sont alors dictées par le contexte (Muller 2007).

(35) Jaillit *alors* la lumière.

(36) *Suivent* les filles par bandes.

(37) Vint le *moment* de partir.

(38) *Le calme régnait*. Surgit un homme.

Le topique scénique souffre toutefois de ne pouvoir expliquer le caractère obligatoire (39a vs 39b) ou facultatif (40a et 40b) des inversions nominales. Aussi, remarquons que les adverbes placés en tête de prédications dans les structures corrélatives isomorphes permettent

⁵ Lahousse explicite : « l'inversion nominale n'est pas permise derrière les constituants ayant une valeur contrastive, et nous concluons que l'agrammaticalité de l'inversion derrière les constituants disloqués est due à la nature contrastive de la construction. » (2003 : 128)

l'inversion (41). En pareille situation, ils sont pourtant comparables à des adverbes verbaux, jugés incompatibles avec le tour VS. Ce cas contrevient donc au propos de Lahousse, et la notion sémantico-syntaxique de topique scénique s'avère dès lors elle-même insuffisante pour théoriser l'ensemble des inversions nominales. D'autres facteurs, éventuellement syntaxiques, doivent donc intervenir dans le processus.

- (39) a) Dans l'armoire se trouvaient des chaussures. (Muller 2007)
b) *Dans l'armoire, des chaussures se trouvaient.
- (40) a) Arrive Pierre.
b) Pierre arrive.
- (41) *Plus* se renforce l'hégémonie du consensus mondial, dit encore Jean Baudrillard, *plus* grandissent les risques, ou les chances, de son effondrement. (A. de Benoist, *Critiques théoriques*, 2003, p. 138)

Le continuum que propose Fuchs en 2006 apparaît comme une solution au problème rencontré. Fuchs énumère en effet un certain nombre de paramètres qui influent sur la position du sujet dans l'énoncé. Ainsi, le sujet sera postposé au verbe dans les énoncés où – *le sujet est le seul constituant nominal* ; - *le terme introducteur est fortement régi par le verbe* ; - *le groupe verbal est court et peu déterminé* ; - *le groupe sujet est long (et défini ou indéfini spécifique)* ; - *le verbe est de sens faible* ; - *le nom sujet est non agentif, non humain et non animé* ; - *la dernière syllabe du verbe est de caractère atone* (Fuchs 2006c : 18). Des observations contraires plaident pour une antéposition du sujet, soit sa position canonique (Marchello-Nizia 1995). « Entre ces deux pôles extrêmes du gradient », écrit l'auteure, « se situe tout un dégradé de configurations moins typiques, plus ou moins compatibles – selon les cas – avec chacune des deux positions du sujet. » (Fuchs 2006c : 18). En situation de non congruence des valeurs, c'est alors la « pondération subjective » (*id.* 2006b) du locuteur qui tranchera pour une structuration particulière, fonction, ajouterons-nous, de la visée discursive. Par conséquent, « moins l'ordre X V S est attendu, plus le sentiment d'un effet stylistique s'imposera au lecteur au terme d'un travail interprétatif fortement sollicité », conclut l'auteure (*ibid.*).

La fonction qu'assignent Fuchs & Fournier au déclencheur ouvre la porte à une justification du cas des structures corrélatives isomorphes : « plus le terme introducteur X est fortement lié au verbe, plus le sujet tend à être postposé ; à l'inverse, plus le terme introducteur est délié du verbe, plus le sujet tend à être antéposé » (2003 : 81). Dans l'exemple (39), dès lors, ce serait le lien fort qu'entretiennent le marqueur *plus* et le verbe qui motiverait l'inversion. La justification peut être étendue aux énoncés (42) et (43). Dans ces cas-ci, écrit Fuchs, la « complémentation

de V [est] saturée par un X fortement régi, càd. à portée strictement intraprédicative » (2006b).

- (42) *Magnifiques* sont les portiques en ardoise et merveilleuses sont les maisons et les palais historiques comme le Palazzo Negretto Cambiaso et le Palazzo Comunale, et la Villa Gualino et la Villa Balbi. (internet)
- (43) Pour faire de l'électronique, il est indispensable de connaître sur le bout des doigts ce *que* sont les grandeurs physiques. (internet)

Force est de constater cependant que les compléments verbaux surlignés dans ces deux exemples échappent à la portée de la négation, comme l'illustre mieux encore la comparaison des exemples (44) et (45). S'il ne fonctionne pas tout à fait comme un complément de cadre traditionnel de portée extraprédicative comme c'est le cas en structure canonique (XSV), le déclencheur dans les constructions XVS ne saurait non plus être syntaxiquement assimilé à un complément de portée intraprédicative ainsi que le suggère pourtant Fuchs.

- (44) *Tel* n'est pas le roi (mais le prince).
- (45) Le roi n'est pas *tel* (il est même plutôt le contraire).

L'élément déclencheur ne peut être davantage rangé aux côtés des déterminants de l'énonciation étant donné qu'il est difficile d'enlever le constituant frontal dans les énoncés XVS, à l'inverse des compléments d'énonciation traditionnels – cf. (44) vs (46). Il n'est pas non plus séparable du reste de l'énoncé par un signe de ponctuation tel que la virgule, possibilité rencontrée pour le complément de l'énonciation.

- (44) a) *Tel* n'est pas le roi.
b) *N'est pas le roi.
- (46) a) *Moi*, je suis grand.
b) Je suis grand.

Ce constat rejoint l'une des quatre propriétés remarquées par Sabio (2009) qui rendent impossible toute assimilation de ces constituants à des *préfixes* macrosyntaxiques. C'est d'ailleurs pour cette raison que Sabio préfère parler en termes de « structures symétrisantes », faisant l'hypothèse que dans les tours XVS, c'est « l'ensemble de la construction [qui] tend à être réalisé comme dans un même noyau macro-syntaxique, sans aucun phénomène d'extraposition macrosyntaxique » (*ibid.*). Dans les structures symétrisantes, en effet, il est « difficile de séparer le réactionnel initial du reste de la construction au moyen d'une séquence de préfixes de type énonciatif » (*ibid.*) (47). Cet « *effet de frontière* », pour reprendre les mots de l'auteur, s'il ne pose aucun problème dans les constructions (Préfixe + Noyau), « paraît [ici] gênant » (*ibid.*).

(47) ? Au bout de cette cascade, tu vois, d'après ce que disait la légende, commençait une forêt. (Sabio 2009)

Partant, la conservation de la structure VS est généralement difficile si l'on postpose le complément antéposé, ce qui assure du lien fort entre l'inversion et l'antéposition de l'élément X (*ibid.*).

(48) a) *de ce gros souci* va sortir une évolution. (Sabio 2009)
b) *va sortir une évolution *de ce gros souci*. (*ibid.*)

De même, « l'usage de la marque d'interrogation est-ce que après le rectionnel antéposé paraît assez peu naturel » (*ibid.*) :

(49) ? Aux attentats palestiniens est-ce que répondent les stratégies des autorités israéliennes ? (Sabio 2009)

Enfin, il n'est pas facile de cliver le déclencheur dans les structures XVS, en raison sans doute de la propriété évoquée *supra* par Lahousse en référence au topique scénique. Les dislocations induisant vers une lecture contrastive du topique, il apparaît normal, eu égard aux réticences mentionnées plus haut, qu'une telle opération syntaxique soit assez peu acceptée par les tours inversés. Une telle manipulation oblige de surcroît à recourir à l'ordre phrastique canonique.

(50) ? Aux attentats palestiniens, ce sont les stratégies des autorités israéliennes qui répondent. (Sabio 2009)

En regard de ces quatre observations, Sabio conclut par le fait que ces « structures "liées" ne présent[e]nt aucun fait de détachement » (*ibid.*), et le déclencheur qui précède la forme verbale fait bel et bien partie du noyau macrosyntaxique. Le statut de cet élément topicalisé interroge donc une nouvelle fois : X ne serait pas un préfixe au même titre que n'importe quel complément de cadre extrapredicatif classique (ex. : *Dans la prairie, un cheval galope*), et il n'est pas non plus de portée intrapredicative étant donné qu'il échappe à la portée de la négation. Dans quelques rares énoncés, concèdent cependant Fuchs & Fournier, X se présenterait comme un complément extrapredicatif à part entière. Il figure alors en *thème* de l'énoncé et non en *cadre*, ce qui différencie la construction XVS de la structure XSV⁶. Ainsi, en (51) par

⁶ En admettant que XVS dérive de la structure SVX, l'on admet également que la « position initiale de X résulterait d'un déplacement de cet élément à des fins de structuration informationnelle de l'énoncé : d'une position finale (marquant la participation à un constituant rhématique, apport informationnel, ou focus), il passerait en position initiale afin d'être thématisé (support d'information, ou topique). » (Fuchs 2006). Or, ajoute très vite l'auteure, cette option « ne rend pas compte du fait que, au plan de la structure informationnelle, le fonctionnement du X initial est très différent selon qu'il est suivi de 'V S' ou de 'S V' ; et, corrélativement,

exemple, « le circonstant initial X (*Le 4 février*) est extraprédicatif et constitue à lui seul le thème suivi d'un sujet rhématique S (*les conseils généraux...*) auquel est incident le verbe V (*se réuniront*) » (Fuchs & Fournier 2003 : 104).

- (51) *Le 4 février* se réuniront les conseils généraux, élargis aux secrétaires de section, qui procéderont à l'addition des votes et désigneront leurs délégués, selon la proportionnelle à la plus forte moyenne, sur la base des résultats obtenus par chaque candidat. (Fuchs & Fournier 2003)

Les auteures précisent encore :

le groupe initial X extraprédicatif des énoncés à sujet postposé XVS peut donc se trouver conjoncturellement jouer, *en discours*, un rôle comparable à celui d'un introducteur de sous-cadre contrastif, par un effet de symétrie avec le contexte (énoncés environnants) ; ce fonctionnement est rendu possible par le fait que, étant extraprédicatif, X est extérieur à V et fonctionne seul comme thème. (Fuchs & Fournier 2003 : 105)

Mais en règle générale, la tendance va plutôt à un fonctionnement intraprédicatif de X, renchérissement-elles, et « X constitue le thème avec V » (*ibid.* : 91), ce qui est la propriété générale de la construction XVS. Ainsi, la construction (52) traduit une volonté de « prédique[r] à propos de "cette maison" qu'elle est "le lieu de naissance de Victor Hugo" », éclaire Fuchs (2006c : 22). Si la question de la portée intraprédicative du complément convainc peu pour la raison citée ci-dessus, nous suivrons toutefois Fuchs & Fournier sur l'idée d'un fonctionnement discursif différent du X dans les tours XVS et XSV.

- (52) Dans cette maison naquit Victor Hugo. (Fuchs & Fournier 2003 : 92)

Car XVS serait une construction « *sui generis* », selon Fuchs (2006a : 61, 2006b : 30), qui ne procéderait d'aucune dérivation syntaxique : suite à la fonction particulière du X dans cette construction, XVS ne peut être une structure dérivée de XSV. La construction à sujet postposé serait ainsi un tour archaïque (*cf.* Marchello-Nizia 1995 : 104) qui a pour particularité de permettre l'érection d'un complément en *thème* de phrase, alors qu'au tour XSV correspond l'antéposition d'un complément de *cadre*, le sujet accomplissant la fonction de thème face à un prédicat rhématique.

D'autres exemples conduisent à la révision de cette conclusion.

- (53) *Soudain* entre Pierre.

- (54) *Déjà* tombe la nuit.

elle ne permet pas de comprendre comment de tels énoncés peuvent être pris dans des enchaînements discursifs. » (*ibid.*).

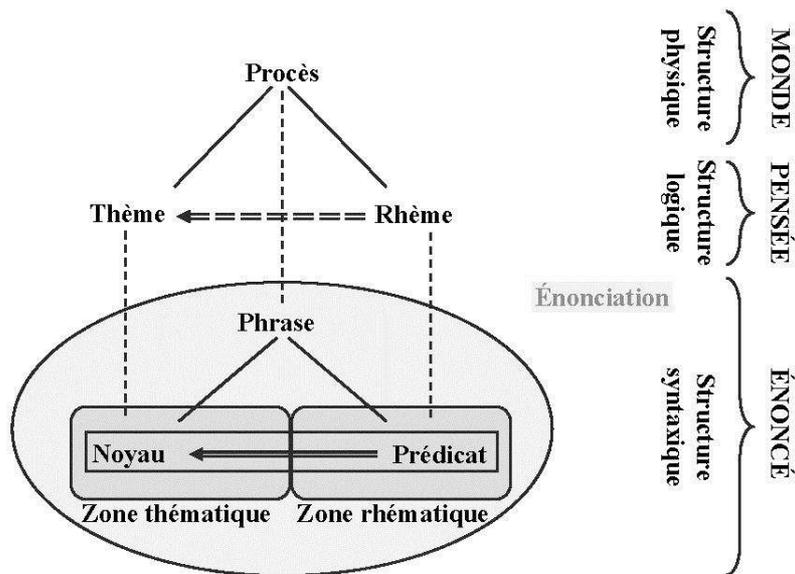
(55) Car, à qui ressemble le père Kihan, vu de dos dans la nuit ? (Pilhes, in Lahousse 2003 : 114)

Vu l'impossibilité pour les éléments X en (53) (*soudain*), (54) (*déjà*) ou (55) (*à qui*) de remplir la fonction de *thème* de l'énoncé⁷, nous postulons que la différence essentielle entre les constructions XSV et XVS ne repose pas sur la dichotomie fonctionnelle *cadre/thème* – qui mélange les niveaux du procès et du discours – mais plutôt sur les répartitions sémantico-logiques *propos/commentaire*, *zone thématique/zone rhématique* et *thème/rhème*. Il nous semble en effet que sous le phénomène de l'inversion sied une structure logique d'apport d'informations, de thème à rhème et de propos à commentaire différente et non assimilable à celle identifiée dans la structure XSV. Le phénomène de l'inversion comprend donc au minimum deux facettes, l'une logique (et partant, énonciative), l'autre syntaxique, ce que nous allons tenter de démontrer par le biais de la syntaxe génétique modélisée par Van Raemdonck *et alii* (2011).

4. Éclairages logique, énonciatif et syntaxique du phénomène par le prisme d'une syntaxe génétique

Étant donné l'abondante littérature scientifique sur les notions de *thème/propos/topique* et *rhème*, il nous semble opportun de préciser le sens des concepts retenus ici. À la suite de Van Raemdonck *et alii*, nous nommerons *thème* « ce dont on parle, ce dont on affirme ou nie quelque chose » (2011 : 108) (sujet logique du verbe), par opposition au *rhème* qui désigne « ce que l'on dit de ce dont on parle, ce qu'on affirme ou nie du thème » (*ibid.*). À cette paire logique répond généralement un découpage syntaxique de la phrase, ainsi que l'indiquent les auteurs du *Sens grammatical* : « Le noyau de la phrase apparaît en général comme le correspondant grammatical du thème, et le prédicat comme le correspondant grammatical du rhème » (*ibid.* : 109). Ce parallèle établi, il en résulte la possibilité de scinder l'énoncé en deux parties syntaxiques suivant le lien qu'entretiennent les éléments avec l'une ou l'autre partie du rapport logique. Ainsi, à la zone thématique qui comprend prototypiquement le sujet grammatical (noyau) de la phrase et ses différents apports, succède une zone rhématique, généralement ouverte par le verbe et ses compléments comme l'illustre le schéma ci-dessous. Ce deuxième espace est celui « réservé à l'information nouvelle » (*ibid.* : 109).

⁷ On ne prédique rien au sujet de *soudain*, *déjà* ou encore *à qui*.

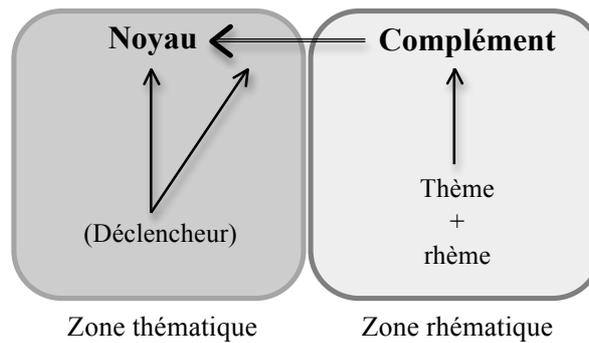


(Van Raemdonck *et al.* 2011 : 108)

L'étude d'un énoncé à un niveau différent de la syntaxe et de la logique peut donner à voir une autre configuration de la phrase. « On prendra soin de ne pas confondre », insistent d'ailleurs Van Raemdonck *et alii*,

d'une part, la structure logique thème-rhème d'un procès, avec ses zones thématique et rhématique transposées dans la phrase et l'énoncé, et, d'autre part, une autre structure, plutôt informativo-énonciative : la structure de discours *propos-commentaire*. Le *propos* est l'objet du discours, le « à propos de quoi on parle » ; le *commentaire* est ce qui en est dit. (Van Raemdonck *et al.* 2011 : 110)

Forte de ces précisions, remarquons que dans les tours XVS, le sujet grammatical comme le sujet logique, postposés au verbe, sont reversés à la zone rhématique de l'énoncé. S'il reste le thème de l'énoncé, il appartient ce faisant à la composante *commentaire* de la phrase au niveau informatif, alors que dans les structures XSV ou SVX, le sujet logique peut faire partie du *commentaire* ou du *propos* suivant qu'il relève de l'information nouvelle ou non.

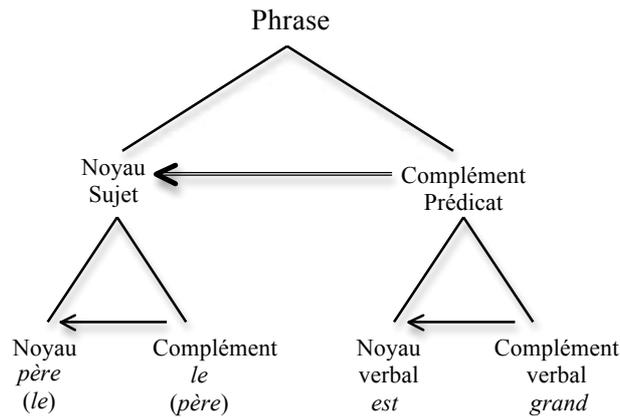


La structure XVS permet donc de vider la zone thématique des composantes *thème* et *rhème*, dès lors reversées toutes les deux à la zone rhématique, pour n'y préserver que le déclencheur. Qu'il soit de forme accomplie ou zéro, en effet, seul l'élément X occupe l'espace thématique en situation de postposition du sujet nominal. Force est de constater cependant que, antéposé, l'élément X occupe le même espace logico-syntaxique dans les tours XVS et XSV, ce qui atténue d'une certaine manière la spectacularité du *déclencheur*. L'affaire se corse toutefois avec les énoncés du type (56) ou (57), où les tours XSV semblent peu acceptables.

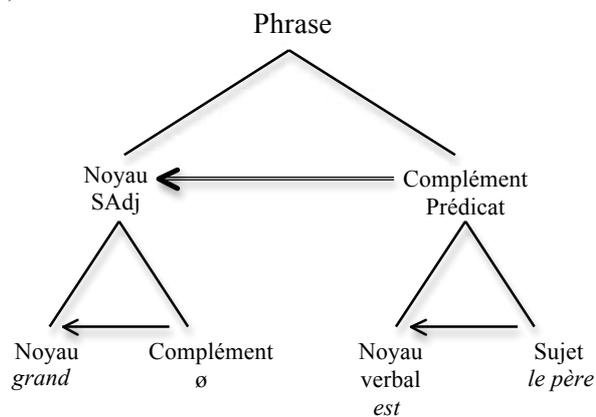
- (56) a) Là est la question.
 b) ??Là la question est.
- (57) a) Tel est l'homme.
 b) ??L'homme est tel.

La spécificité de ces énoncés, pensons-nous, tient en la fonction qu'y occupe l'élément X. Outre le fait d'être le seul élément reversé à la zone thématique de la phrase, le déclencheur occupe également une fonction syntaxique singulière, celle de noyau de phrase, position prototypiquement dévolue au SN « sujet » qui est lui-même reversé, ici, dans le prédicat (*cf.* test de la négation : le sujet est sous la portée de la négation). Partons de deux exemples modélisés d'après la syntaxe génétique de Van Raemdonck pour illustrer le propos.

- (58) a) Le père est grand.
 b) Modélisation :



- (59) a) Grand est le père.
 b) Modélisation :

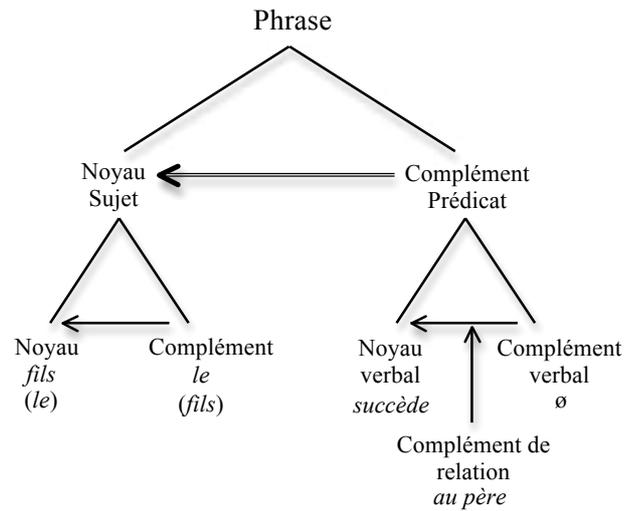


En (58), énoncé canonique, le SN *le père* occupe la fonction de sujet grammatical. Il relève de la zone thématique de l'énoncé, à laquelle est attachée la zone rhématique représentée par le groupe *est grand*, prédicat du noyau de phrase. Dans cette perspective, *grand* fonctionne en complément déterminatif du verbe (CV). En (59), en revanche, cette même position de CV est occupée par le SN *le père*, tandis que l'ancien CV se situe désormais dans la partie thématique de l'énoncé. L'adjectif occupe ainsi la fonction de noyau, mais il réfère toujours au sujet nominal, son support, désormais postposé. C'est précisément cette relation coréférentielle entre le noyau adjectival et le sujet grammatical positionné à la place du CV qui caractérise le tour XVS, selon nous,

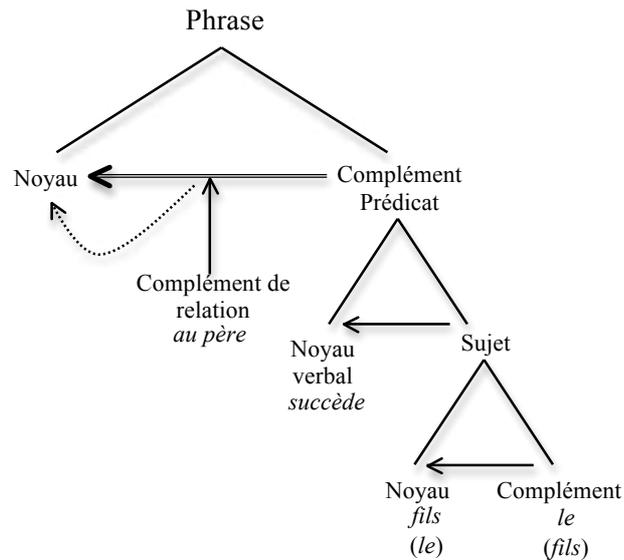
relation qui a pour effet secondaire de mettre en relief le X identifié comme le déclencheur. Si elle se vérifie, cette option offrirait de surcroît une justification à la désémantisation verbale – quand il ne s’agit pas déjà d’un verbe copule – mentionnée plus haut par Fuchs (2006) et Muller (2007).

Un énoncé tel que (61) ne fonctionne pas différemment. Il suffit de procéder à une comparaison avec l’exemple (60) pour s’en rendre compte.

- (60) a) Le fils succède au père.
 b) Modélisation :



- (61) a) Au père succède le fils.
 b) Modélisation :



Complément de la relation V-CV⁸ et, par conséquent, de portée intraprédicative, le syntagme prépositionnel *au père* en (60) est extraprédicatif en (61) étant donné qu'il échappe, dans ce deuxième énoncé, à la portée de la négation (*au père ne succède pas le fils, mais le petit-fils* par exemple). Posé ici en déclencheur, X intègre la zone thématique de la phrase et porte sur la relation liant le prédicat au noyau de phrase \emptyset . L'absence de saturation de cette dernière position va par ailleurs permettre au complément de relation de bouger, comme l'illustre la flèche en pointillés en (61). Ce mouvement offre l'avantage de distinguer (61) de (62), énoncé dans lequel *au loin* fonctionne également en complément de cadre extraprédicatif et porte sur la relation prédicative première, sans aucune possibilité de déplacement toutefois puisque la position de noyau de phrase est déjà saturée.

(62) *Au loin*, deux enfants se chamaillent.

Ce mouvement de l'élément X permettrait donc de clarifier les intuitions de Fuchs & Fournier (2003) et de Fuchs (2006) quant à l'absence d'analogie fonctionnelle de X dans les structures XVS et XSV : complément de cadre dans les tours XSV, le déclencheur serait ainsi un élément constitutif du groupe noyau de phrase dans les

⁸ Un groupe prépositionnel ne peut en effet porter que sur une relation. À ce titre, il exerce la fonction de complément de relation. Pour plus d'informations, se reporter à Van Raendonck *et alii* (2011).

constructions à sujet postposé où l'ordre XSV est proscrit (i.e. **Là la question est*).

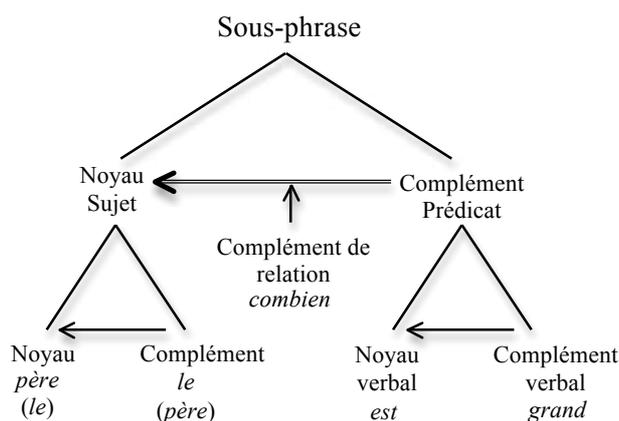
La justification de cette option théorique passe par l'étude de deux nouveaux exemples, dérivés des énoncés (58) et (59) analysés à l'instant.

(63) ... (pour montrer) combien le père est grand.

(64) ... (pour montrer) combien grand est le père.

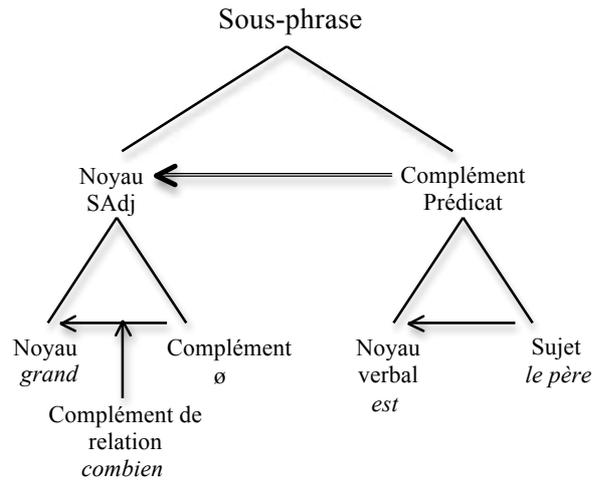
En (63), il paraît peu probable que *combien* se rapporte au SN *le père* en dépit du rapprochement syntaxique des deux groupes ; *combien* quantifie plutôt à distance le prédicat (*est grand*) de la sous-phrasedont il est à l'initial⁹. Il porte donc sur la relation prédicative première liant le prédicat au noyau de la prédication. À contrario, l'item *combien* semble quantifier directement l'adjectif *grand* qui le suit dans l'énoncé (64). La portée de l'adverbe *y* est par conséquent plus étroite que dans l'exemple précédent. Ce fait, modélisable, traduit selon nous une différence positionnelle du connecteur d'intensité dans la représentation arborescente (cf. schémas *infra*). Aussi, si l'agencement syntaxique de l'énoncé est source de modifications fonctionnelles comme nous l'avancions ici, il devrait être possible de faire en sorte que l'adverbe *combien* reporte sur la relation prédicative première en éloignant syntaxiquement l'adjectif *grand* du connecteur et en le postposant au verbe. L'exemple *...combien est grand le père* semble plaider en ce sens.

(63) Modélisation : ... (pour montrer) combien le père est grand.



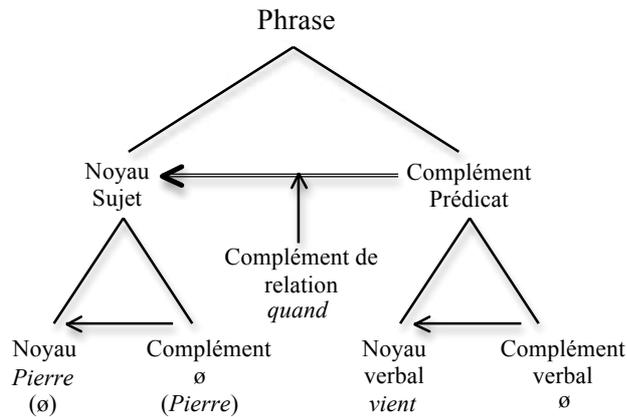
⁹ Comme le fait l'adverbe *plus* dans la plupart des structures corrélatives isomorphes du type *plus...plus*, ainsi que le donne à voir le très célèbre exemple *Plus il y a de gruyère, plus il y a de trous*.

(64) Modélisation : ... (*pour montrer*) *combien grand est le père.*

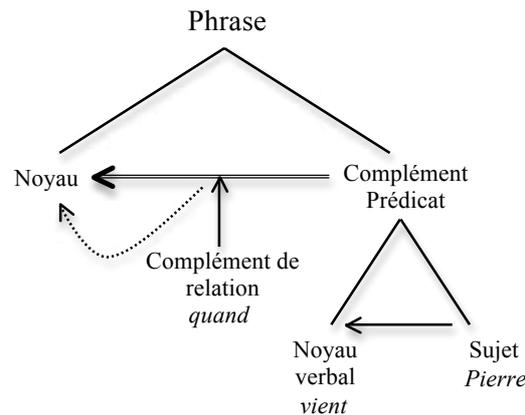


Il reste enfin à considérer les énoncés à mots interrogatifs, peu traités jusqu'à présent. La comparaison des exemples (65) et (66) donne à voir deux énoncés proches, presque identiques, qui questionnent chacun la circonstance temporelle. Par-delà leur agencement syntaxique différent, les deux énoncés interrogent en effet le cadre temporel dans lequel se réalisera le procès rendu par le reste de la prédication. *Quand* serait donc un complément de cadre en (65) comme en (66).

- (65) a) Quand Pierre vient ?
 b) Modélisation :



- (66) a) Quand vient Pierre ?
 b) Modélisation :



L'observation de ces deux tours incite à assigner une fonction syntaxique unique à *quand* et à situer l'interrogatif au même endroit dans les deux représentations arborescentes, à savoir sur la relation prédicative première à l'instar de *combien* dans *combien est grand le père* ou *combien le père est grand*. Étant donné la vacuité du noyau de phrase dans l'énoncé *Quand vient Pierre ?*, le complément de relation finit cependant par glisser en (66) pour occuper à terme la position syntaxique de noyau que ne remplit pas le SN sujet. À l'inverse du syntagme prépositionnel *au père* en (61) toutefois, *quand* fonctionne ici clairement en cadratif extrapredicatif. À ce titre, il est à rapprocher du complément de cadre dans la cour dans une phrase du type *Dans la cour, les enfants chantent* ou, mieux encore, *Dans la cour chantent des enfants*. Dans ce dernier énoncé, *dans la cour* ne fait en effet pas partie de la valence du verbe comme le serait le SPrép *au père* en (61), et, si la position vide du noyau invite au déplacement du syntagme prépositionnel, il n'en reste pas moins un cadratif. Dans cette perspective, la différence entre les énoncés XVS et XSV est essentiellement logique et informationnelle : elle ne regarde que les distributions thème/rhème dans les zones thématique et rhématique, et la répartition des composantes propos/commentaire dans l'énoncé.

5. Perspectives didactiques

À la suite de ce que nous venons d'exposer, les questions qui se posent à l'enseignant qui voudrait didactiser le phénomène syntaxique, doivent être multiples. D'abord, celle de savoir la raison pour laquelle il conviendrait d'attirer l'attention du jeune public FLM ou d'un public de

locuteurs allophones sur l'inversion du sujet et du verbe en français. Ensuite, celle des niveaux auxquels proposer l'étude de ce point de grammaire, et, partant, celle de l'angle sous lequel aborder et présenter la matière.

L'un des motifs pour lesquels le sujet de l'inversion devrait être discuté dans les classes, tient, d'après nous, à la nécessité de conférer à tout fait de langue du sens. Sous l'agencement syntaxique de chaque énoncé sied une structure logique d'informations, d'apport à support (cf. Van Raemdonck *et al.* 2011) dont la canonicité est altérée en situation d'inversion. « *Sous le pont Mirabeau coule la Seine* », écrivait Apollinaire. Justifiait-il l'inversion uniquement par le besoin de la rime ? Dans ce cas, comment expliquer les inversions rencontrées dans les textes littéraires en prose ? Ou plus encore, celles dans les échanges quotidiens ? Lorsqu'elle n'est pas syntaxiquement nécessaire (cf. paramètres du gradient de Fuchs 2006), l'inversion traduirait ainsi la volonté du locuteur de mettre en relief le sujet et, partant, l'élément X (éventuellement de forme \emptyset), affaiblissant par ce biais le sens du verbe qui n'a dès lors plus que le statut de « liant » (Muller 2007). Attirer l'attention des élèves du secondaire, sinon sur les conséquences syntaxiques latentes de la postposition nominale (cf. niveau d'intégration du X), sur les effets rhétoriques inhérents à ces constructions, nous paraît être la voie scolaire à emprunter. Car conférer du sens aux textes passe également par la justification des différences entre les énoncés *Sous le pont Mirabeau coule la Seine* et *La Seine coule sous le pont Mirabeau*, qui sont les résultats de deux modes de présentation différents des éléments. Aussi, l'idée d'une collection progressive des paramètres qui induisent vers une inversion du sujet et du verbe au fil des textes rencontrés dans le secondaire supérieur (ou sur une période de cours déterminée) ne serait pas à rejeter. Dans cette perspective, l'inversion pourrait constituer un objectif grammatical sur le plus ou moins long terme qui redonnerait sens aux tours VS, tours dont l'inversion, nous l'avons vu, ne se justifie pas toujours en fonction des mêmes paramètres. Nous pensons cependant que la formulation de règles seule, sans une analyse textuelle en accompagnement, est une pratique stérile en ce qu'elle manque son objectif premier : redonner du sens au fait de langue et, plus précisément ici, permettre l'identification du véritable message que tente de faire passer l'émetteur à son récepteur lorsqu'il réalise une inversion nominale.

En ce qui concerne le public, si l'on retient l'idée d'une étude de l'inversion à travers les commentaires de textes, il paraît sensé « d'enseigner » les propriétés de ce phénomène syntaxique à partir du secondaire supérieur (système belge). Une sensibilisation des élèves du

secondaire inférieur aux différences entre les thème/rhème et propos/commentaire serait néanmoins appréciable eu égard aux autres faits de langue qu'ils permettent d'expliquer. Les thème/rhème éclairent par exemple le cas de la structure unipersonnelle (*Il pleut des cordes*), tandis que le couple propos/commentaire justifie le fait qu'on ne parle pas pour ne rien dire¹⁰. De façon générale, une telle démarche paraît amorcée à l'heure actuelle en FLM, mais elle ne serait pas encore totalement aboutie : les notions de *thème* et *propos* sont généralement employées pêle-mêle, sans distinction, comme nous l'avons vu par le biais des supports pédagogiques étudiés en amont de cette contribution. Or, une fois affinée, la distinction entre ces concepts permet de rendre sensées un certain nombre de constructions ; la mise en lumière de ces paires notionnelles ouvre les yeux sur les liens évidents que tissent les structurations informationnelles avec les structures syntaxiques, bases du langage.

La démarche que nous proposerions pour le FLE n'est pas en tout point identique à celle exposée pour le FLM. Si l'objectif de la didactisation de l'inversion reste prioritairement celui de donner du sens au fait de langue, nous prônerions toutefois un enseignement progressif du A1 au C2 dans le respect de l'approche communicative actionnelle, l'avancée dans les niveaux s'accompagnant d'un affinement des outils pour saisir les nuances de sens. Ainsi, les premiers niveaux du *Cadre européen commun de référence* seraient le lieu idéal pour une sensibilisation des apprenants à la répartition propos/commentaire dans les énoncés en français, via notamment l'enseignement/apprentissage des questions avec ou sans inversion. Les niveaux B1 et B2 permettraient quant à eux d'approfondir un peu le sujet et d'aborder avec lui les concepts de *thème* et de *rhème* – mais non forcément en ces termes. À nouveau, les structures unipersonnelles offrent en cela un excellent terrain d'investigations. Enfin, parce qu'elles correspondent au niveau général des locuteurs natifs, les catégories C1 et C2 seraient les niveaux idéaux pour détailler la problématique des inversions facultatives. Dans ce cadre, le passage en revue (de façon inductive ?) des paramètres de Fuchs (2006) rassemblés dans la section 3 de cet article constituerait un angle d'attaque intéressant pour expliquer le phénomène syntaxique. Comme ces mêmes paramètres offriraient d'ailleurs une excellente clé de réponse à la question posée en ouverture de cette contribution par l'allophone chinois, à savoir : « Quand on inverse le sujet et le verbe (question excepté) ? ».

¹⁰ En ce sens, une familiarisation des élèves avec les notions de *propos* et de *commentaire* pourrait sans doute être envisagée dès le primaire.

Bibliographie

- CHEVALIER J.-C., BENVENISTE C.-B., ARRIVÉ M., PEYTARD J. (1990) : *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.
- CORNISH F. (2001) : « L'inversion "locative" en français, italien et anglais : propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives », *Cahiers de grammaire* 26, p. 101-123.
- ELUARD R. (2008) : *Grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Armand Colin.
- FUCHS C. & FOURNIER N. (2003) : « Du rôle cadratif des compléments localisants initiaux selon la position du sujet nominal », *Travaux de linguistique* 47, p. 79-109.
- FUCHS C. (2006a) : « Locatif spatial initial et position du sujet nominal : pour une approche topologique de la construction de l'énoncé », *Linguisticae Investigationes* 29, p. 61-74.
- FUCHS C. (2006b) : « La postposition du sujet nominal : paramètres linguistiques et effets stylistiques », in FONTVIELLE A., THONNERIEUX S. (dir.), *L'ordre des mots à la lecture des textes*, Actes du colloque international de l'Université de Lumière Lyon II (12-14 octobre 2005), Lyon, PUL, p. 27-44.
- FUCHS C. (2006c) : « La place du sujet nominal en français : de la syntaxe à l'énonciation », in HRUBARU F., VELICU A. (dir.), *Énonciation et Syntaxe*, Cluj, Echinox, p. 9-25.
- GOBBE R. & TORDOIR M. (1999) : *Manuel de grammaire française*, Bruxelles, Editions Plantyn.
- LAHOUSSE K. (2003) : « La complexité de la notion de topique et l'inversion du sujet nominal », *Travaux de linguistique* 47, p. 111-136.
- MARCELLO-NIZIA Ch. (1995) : *L'évolution du français*, Paris, Colin.
- MULLER C. (2002) : « Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ? », *Cahiers de grammaire* 27, p. 121-145.
- MULLER C. (2007) : « Les inversions du sujet et la structure de la proposition en français », in BEGIONI L., MULLER C. (dir.), *Problèmes de sémantique et de syntaxe. Hommage à André Rousseau*, Travaux et recherches, Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, Lille, p. 251-272.
- PRÉVOST S. (2001) : *La postposition du sujet en français aux XV^e et XVI^e siècles, analyse sémantico-pragmatique*, Paris, Éditions du CNRS.
- PRÉVOST S. (2003) : « Les compléments spatiaux : du topique au focus en passant par les cadres », *Travaux de linguistique* 47, p. 51-77.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R. (2004) : *Grammaire méthodique du français*, 3^e éd., Paris, PUF.
- SABIO F. (2009) : « Les objets prépositionnels antéposés et leur statut d'éléments "détachés" », in APOTHÉLOZ D., COMBETTES B., NEVEU F. (dir.), *Les linguistiques du détachement*, Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006), Berne, PIE Peter Lang, p. 491-505.

- SPANG-HANSEN E. (1971) : « Le classement des formes de l'inversion du sujet en français moderne », *Revue Romane* 6, p. 63-73.
- TASMOWSKI L. & WILLEMS D. (1987) : « Les phrases à première position actancielle vide. Par la porte ouverte (il) entrait une odeur de nuit et de fleurs », *Travaux de linguistique* 14-15, p. 165-180.
- ULLMANN S. (1952) : « Inversion as a Stylistic Device in the Contemporary French Novel », *Modern Language Review* 47, p. 165-180.
- VAN RAEMDONCK D., DETAILLE M., MEINERTZHAGEN L. (2011) : *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, Bruxelles, PIE - Peter Lang.
- WILMET M. (2003) : *Grammaire critique du français*, 3^e éd., Bruxelles, De Boeck & Larcier/Duculot.